Les mesures pour le « pouvoir d’achat » : la grande arnaque de Macron. PS, LR et FN complices On ne peut pas améliorer la situation des travailleur/ses sans faire payer le patronat

Les mesures pour le « pouvoir d'achat » : la grande arnaque de Macron : PS, LR et FN complices !



On ne peut pas améliorer la situation des travailleur/ses sans faire payer le patronat

Alors que le parlement vient d'adopter (les 20 et 21 décembre) les mesures Macron pour le pouvoir d'achat, il nous semble important de décortiquer ces mesures et leur financement. Et notre diagnostic est sans appel : il s'agit d'une arnaque qui préserve les intérêts de la classe dominante. Cette opération d'enfumage s'est faite avec la complicité des députés et sénateurs LR, FN et PS.

« Le salaire d'un travailleur au SMIC augmentera de 100 euros par mois » (Macron) FAUX ! Le pouvoir d'achat du SMIC n'augmentera pas

Tout d'abord, rappelons que l'objectif de Macron est de faire en sorte que «*cela ne coûte pas un euro de plus à l'employeur* ». C'est pourquoi le salaire des employés au SMIC n'augmentera pas réellement. Le gouvernement se contente d'appliquer mécaniquement la revalorisation annuelle du SMIC supposée compenser la hausse des prix, soit 16 euros, et qui la compense en fait très partiellement.

La hausse est donc supposée se faire grâce à la « prime d'activité ».

L'arnaque de la prime d'activité : 45 % des Smicards ne toucheront rien de plus

Il s'agit d'argent pris dans le budget de l’État (financé par nos impôts). Le coût du supplément de primes d'activité est estimé à 2,5 milliards. A qui Macron prendra-t-il cet argent ?

Plus important encore, près d'un salarié au Smic sur deux (45 %) ne touchera pas cette prime d'activité, qui est calculée en fonction du revenu du foyer fiscal, et non du revenu du salarié. Donc l'affirmation de Macron selon laquelle tous les salariés au Smic verront leur revenu augmenter de 100 € est un mensonge.

Le gouvernement nous explique que les ménages qui touchent la prime d'activité auront un supplément de revenu de 100 € (à partir de février, et pas de janvier) : 10 € correspondant à la hausse du Smic (le Smic net augmentera de 16 € à 1.204 € mais il faut déduire la baisse de la prime d'activité qui découle de cette revalorisation) + 90 € de prime d'activité supplémentaire.

Le gouvernement espère que 25 % des salariés ayant droit à la prime ne la demanderont pas !

Deuxième arnaque. Contrairement au salaire qui tombe automatiquement sur notre compte en banque, il faut demander la « prime d'activité » pour la percevoir. Or, environ 25 % des travailleurs/euses au SMIC qui pourraient la toucher ne le savent pas ou ne font pas les papiers nécessaires pour cela. Le gouvernement compte cyniquement sur ce point pour voler les pauvres ![1]

La hausse moyenne de la « prime d'activité » sera de 55 euros… à répartir entre tous les membres de la famille : une aumône !

Troisième arnaque. Le montant de 90 € est… le montant maximal. En moyenne, les 3,8 millions de foyers qui bénéficieront du supplément de primes toucheront en moyenne… 55 € par mois, à se partager entre tous les membres du foyer ! Autrement dit, une aumône.

Une anticipation d'une hausse déjà prévue

Enfin, rappelons que cette aumône n'est qu'anticipée par Macron, puisque ce dernier avait déjà prévu d'augmenter la prime d'activité entre 2019 et 2022.

Les éxonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires : Macron donne d'une main (en le disant) et reprend de l'autre (sans le dire)

Petite hausse du salaire net, mais baisse des prestations sociales : une attaque contre la Sécu

Les heures supplémentaires seront exonérées de cotisations salariales. Augmenter le salaire direct des travailleurs/ses (ce qui tombe sur notre compte en fin de mois) en diminuant leur salaire socialisé financé par les cotisations (se traduisant par des remboursement de frais de santé, par le paiement des jours d'arrêt maladie, par une

pension de retraite, par une allocation chômage, etc.) est une arnaque. Cela consiste à financer une partie du salaire par une autre partie du salaire ! En effet, la baisse des cotisations sociales va se traduire évidemment par une baisse des prestations sociales : déremboursement de médicaments, frais supplémentaire sur la médecine, blocage des pensions de retraite, baisse des allocations chômage, baisse des APL, etc.

Or, cette destruction progressive de la Sécurité Sociale a un but : justifier l'ouverture de cet immense marché aux assurances privées, avec des tarifs bien plus chers et des remboursements bien moindres. Car il faut bien alors faire payer aux salarié.e.s les profits faits par ces compagnies d'assurance !

Blocage des embauches, blocage des salaires, et pression pour faire des heures sup

Même si les patrons ne sont pas exonérées de cotisations patronales sur les heures supplémentaires (les Républicains l'ont proposé...), ce dispositif va encourager la patrons à faire faire des heures supplémentaires à leurs employés plutôt qu'à embaucher. Au lieu d'augmenter les salaires sur les heures normales, ils diront à leurs salariés de faire des heures supplémentaires pour augmenter leur salaire direct grâce aux exonérations d'impôts et de cotisations salariales. C'est un système pervers qui s'attaque directement aux solidarités collectives et au salaire socialisé.

L'exonération d'impôt sur les heures supplémentaires : un avantage surtout pour les cadres, pas pour les travailleur/ses ayant de petits salaires

En outre, ce dispositif va avant tout profité aux cadres, et très peu aux salariés les plus pauvres. Rappelons qu'à l'origine, le projet du gouvernement consistait uniquement à supprimer les cotisations salariales sur les heures supplémentaires. Macron a décidé d'y ajouter une exonération d'impôt sur le revenu. Cette mesure est très inégalitaire car elle privilégie avant tout les hauts revenus (qui bénéficieront plein pot des baisses d'impôt sur le revenu).

L'étude d'impact officielle (http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/projets/pl1516-ei.pdf) indique ainsi que les gains annuels d'un salarié au Smic effectuant 109 heures sera de 155 €... alors que celui d'un cadre gagnant 3,5 Smic sera plus de 1.678 €, soit 10 fois plus. On repassera pour la justice sociale...

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : un cadeau pour les patrons et une attaque en plus contre la Sécurité sociale !

Macron joue au père Noël : les travailleurs/ses toucheront une prime. C'est gentil ! Sauf que... ce sera au bon vouloir des patrons ! Pas question de demander en effet quoi que ce soit aux patrons ! Ce sera en fonction de leur bon cœur...

Mais en fait, des patrons pourraient vouloir verser cette prime... tout simplement parce qu'ils y gagneront ! En effet, au lieu d'augmenter les salaires (et donc de payer des cotisations sociales supplémentaires), les patrons pourraient être tentés de verser une prime (jusqu'à 1.000 €)... qui sera exonérée de « charges », autrement dit de cotisations patronales ! Sous l'emballage du cadeau de Noël pour les travailleurs/ses se cache en fait un cadeau pour les patrons !

L'annulation de la hausse de la CSG pour les retraités qui touchent moins de 2 000 € : une concession très modeste, mais réelle

Macron rétablit à compter du 1er janvier le taux de contribution sociale généralisée (CSG) de 6,6% pour la moitié des retraités concernés en 2018 par la hausse de CSG de 1,7 point, soit 3,8 millions de foyers et 5 millions de retraités. Sauf que la CSG continuera au cours des premiers mois de l'année à être prélevée au taux de 8,3 % et le trop-perçu donnera lieu à remboursement le 1er juillet 2019. C'est une concession réelle de Macron, chiffré à 1,5 milliards.

L'Union nationale autour des mesures Macron = union pour défendre les profits du patronat et pour arnaquer les travailleur-se-s

Ces quatre mesures d'urgence, qui amendent le budget 2019, ont été adoptées par l'Assemblée nationale le 20 décembre et par le Sénat le 21 décembre (le texte se trouve ici : http://www.senat.fr/leg/pjl18-230.html)

A l'assemblée nationale, les socialistes se sont abstenus, comme la quasi-totalité des Républicains. Le RN et ses apparentés ont voté pour ou se sont abstenus. Seuls les députés PCF et LFI ont voté contre. Au Sénat, les Républicains ont carrément voté pour, alors que les socialistes et les communistes se sont abstenus !

Autrement dit, hormis la France insoumise, tous ces soi-disant opposants à Macron **on**t approuvé ces petits correctifs à sa politique. Curieuse façon de s'opposer !

Ces mesures qui exonèrent le grand capital et les grandes fortunes ne changeront rien à la vie des travailleurs/ses et elles ont pour unique fonction de tromper les travailleurs/ses et de préserver les intérêts de la classe dominante. Les gilets jaunes doivent savoir que le PS, les Républicains, ou le FN défendent les mêmes intérêts que Macron : ceux des patrons.

Qui va payer ces mesures ? Pas le patronat !

Les 10 milliards de mesures pour le « pouvoir d'achat » ne seront pas prises principalement dans les poches du patronat. Pas question de revenir sur le colossal cadeau au patronat des 20 milliards de CICE et des 20 milliards de baisse de cotisations sociales ! Cela coûte « un pognon dingue », comme dirait Macron, mais puisque c'est pour ses amis les patrons, ce n'est pas un problème pour lui. Alors que 5 euros d'APL, c'est déjà la gabegie !

Tout au plus, Macron prévoit de décaler un peu les immenses réductions d'impôt consenties au patronat. Rien n'est pour l'instant voté, mais le gouvernement a dit qu'il prélèverait 2,5 milliards sur les entreprises. L'essentiel de leur « effort » devrait porter sur l'impôt sur les sociétés (IS). Dans le cadre de sa baisse progressive à 25 % en 2022, le taux de l'impôt sur les sociétés devait baisser de 33,3 % à 31 % au 1er janvier pour toutes les entreprises. Le gouvernement a décidé de décaler cette réduction programmée au 1er janvier 2020 pour les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 250 millions d'€ de chiffre d'affaires. Cela devrait rapporter 1,8 milliards. Mais qu'on se rassure : l'objectif d'un taux de 25% en 2022 est maintenu !

Le gouvernement veut mettre en place un « taxe Gafa » dont les modalités ne sont pas encore très claires. Elle pourrait prendre la forme d'une taxe à 3 % sur le chiffre d'affaires des activités de publicité et de revente de données personnelles des grandes plateformes. Mais c'est pour le moment seulement de « belles paroles ».

Enfin, 200 millions d'€ doivent provenir de la révision de la « niche Copé » sur les opérations intra-groupe des entreprises. Une goutte d'eau quand on sait que toutes les « niches fiscales », forme d'assistanat massif en faveur des riches, coûtent des dizaines de milliards d'euros chaque année !

Pas les plus riches !

Pas question de rétablir l'ISF ! Macron soigne ceux qui ont financé sa campagne et ont voté pour lui. Macron n'opère que des ajustements à la marge…

…mais les travailleur-se-s !

L'essentiel du financement de ces mesures sera assuré par des coupes dans les dépenses publiques et par l'augmentation du déficit public… au nom duquel seront prises à l'avenir de nouvelles mesures d'austérité : fermetures d'hôpitaux, de poste, d'école, suppressions de postes dans la Fonction Publique, qui frappent de plein fouet les classes populaires.

En outre, Macron maintient plus que jamais le cap des grandes réformes structurelles pour diminuer les dépenses publiques : réforme des retraites (diminution des pensions de retraites), CAP 2022 (casse de la fonction publique), assurance chômage (diminution des prestations chômage). Il va même s'appuyer sur les « cadeaux » aux travailleurs/ses

pour tenter d'accélérer et d'amplifier les contre-réformes.

Détaillons les chiffres.

1,5 milliards de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques !

Aucune précision n'est encore donnée par le gouvernement... qui attend sans doute que la situation se calme pour annoncer les coupes budgétaires.

6 milliards de déficit public supplémentaire qui préparent de nouvelles mesures d'austérité

Les recettes supplémentaires sont bien incertaines... donc le supplément de déficit public pourrait être bien plus supérieur que prévu (6,3 milliards). Le gouvernement a revu à la hausse sa prévision de déficit public à 3,2% du PIB contre 2,8% prévu jusqu'à maintenant. Cette estimation se base sur une prévision de croissance qui apparaît de moins en moins crédible pour 2019 (+1,7%).

On pourra noter que les institutions européennes se montrent soudainement bien clémentes avec le gouvernement français. Seul le président de la Bundesbank a dénoncé le 22 décembre le dérapage budgétaire français. Mais la bourgeoisie européenne sait mettre de côté sa rigueur budgétaire quand les nécessités politiques l'exigent... Belle exemple de conscience de classe !

On ne peut améliorer le sort des travailleurs sans s'attaquer aux grandes entreprises privées et aux grandes fortunes

Si LaREM, LR, le FN, le PS ont voté ensemble les mesures de Macron, c'est parce qu'ils partagent un point d'accord fondamental : la défense des capitalistes et des plus riches.

La politique de Macron est donc bien une politique anti-sociale, contre les travailleurs et les travailleuses. Nous devons faire face avec l’énergie déployée par les Gilets Jaunes, dans la rue, en manifestations, par les blocages et par la grève de masse partout ou c’est possible !

1Pourtant le nombre de foyers qui sera éligible à la prime d'activité est estimé à 4,9 millions (contre 3,6 millions en 2018). Le coût de la prime d'activité supplémentaire devrait donc être : 4,9 multiplié par 90 multiplié par 12 (nombre de mois), soit 5,3 milliards. Or, la somme prévue est plus de deux fois moindre. Pourquoi ? Tout d'abord, le gouvernement estime que 3,8 millions de foyers (sur les 4,9) demanderont leur prime d'activité. Autrement dit, le gouvernement estime que le taux de non demande (environ 25%) restera inchangé, ce dont on peut douter vue la publicité faite autour de cette

mesure.

Gaston Lefranc, le 28 décembre 2018